LE TAG
Tournefeuille Altitude Grimpe

Formules et tarifs saison 2024-2025

sept. 2024 à août 2025

Version du 28/05/2024 à 08h30

Demi-journée Portes ouvertes caritatives,

en soutien à nos projets de pratiques adaptées et solidaires

(handicaps, accidents de la vie, santé)

Entrée avec participation libre.

Formules et tarifs

Au TAG, on choisit, au choix :

- ~~Activité Randonnée~~ (pas pour 2024-2025)
- ou **Activité Ski alpinisme** (qui donne accès à la Randonnée)
- ou **Activité Escalade** (qui donne accès à la Randonnée), option ski alpinisme possible
- ou **Licence seule** (si pas d'activité de pratiquant au club mais besoin d'une licence)

Au tarif de l'activité choisie, s'ajoute la licence FFME, sauf pour le Yoga, s'il est pris seul sans activité FFME.

Le TAG (Tournefeuille Altitude Grimpe) est une association loi 1901, non commerciale, avec une équipe dirigeante bénévole, ayant pour but de permettre l'accès et la pratique de l'escalade et des sports de montagne de la Fédération Française de Montage et d'Escalade.

Ainsi le TAG est affilié à la FFME, mais également à la FFSA et FFH et tout adhérent pratiquant est obligatoirement licencié à la FFME par défaut, ou à la FFSA dans le cadre du Sport Adapté.

Les tarifs présentés ci-après sont donc les tarifs perçus par l'association pour mener à bien les activités de toutes et tous. Il conviendra donc d'ajouter le montant de la licence FFME (adulte, jeune ou famille). Une seule licence est nécessaire, quel que soit le nombre d'activités pratiquées (sauf pour le Yoga pris seul).

A lire : 6 bonnes raisons de prendre sa licence dans un club FFME !

Formules et tarifs

Parcourez la suite du document, ou **cliquez** sur l'un des thèmes

Tarifs en résumé

ESCALADE

SKI ALPINISME

RANDONNEE

Licence seule

Réductions et bénévolat

Horaires ESCALADE

Saison 2024 2025

LE TAG Tournefeuille Altitude Grimpe

Projet 2024-2025 du 16/05/2024 à confirmer et susceptible d'être remanié

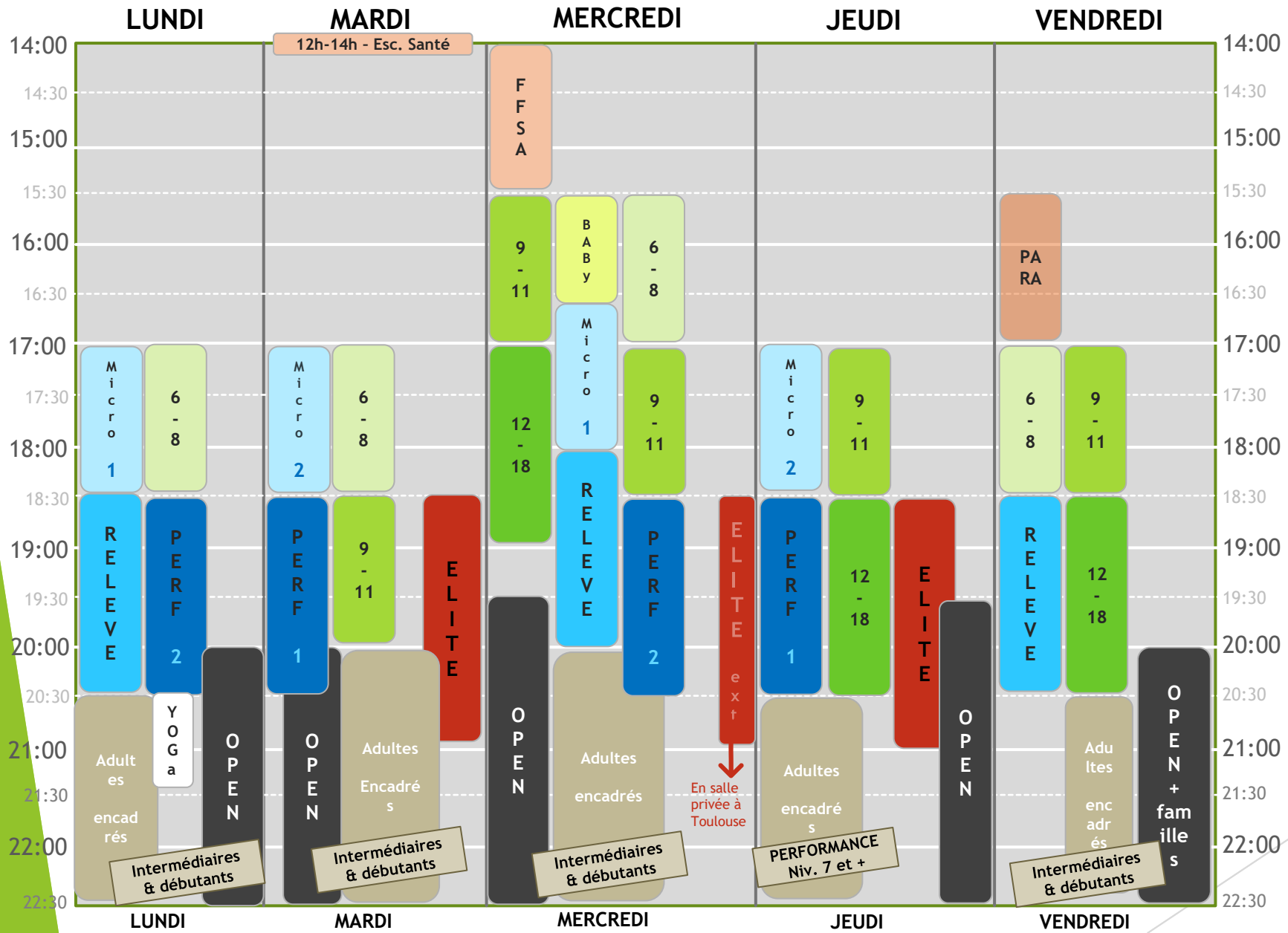

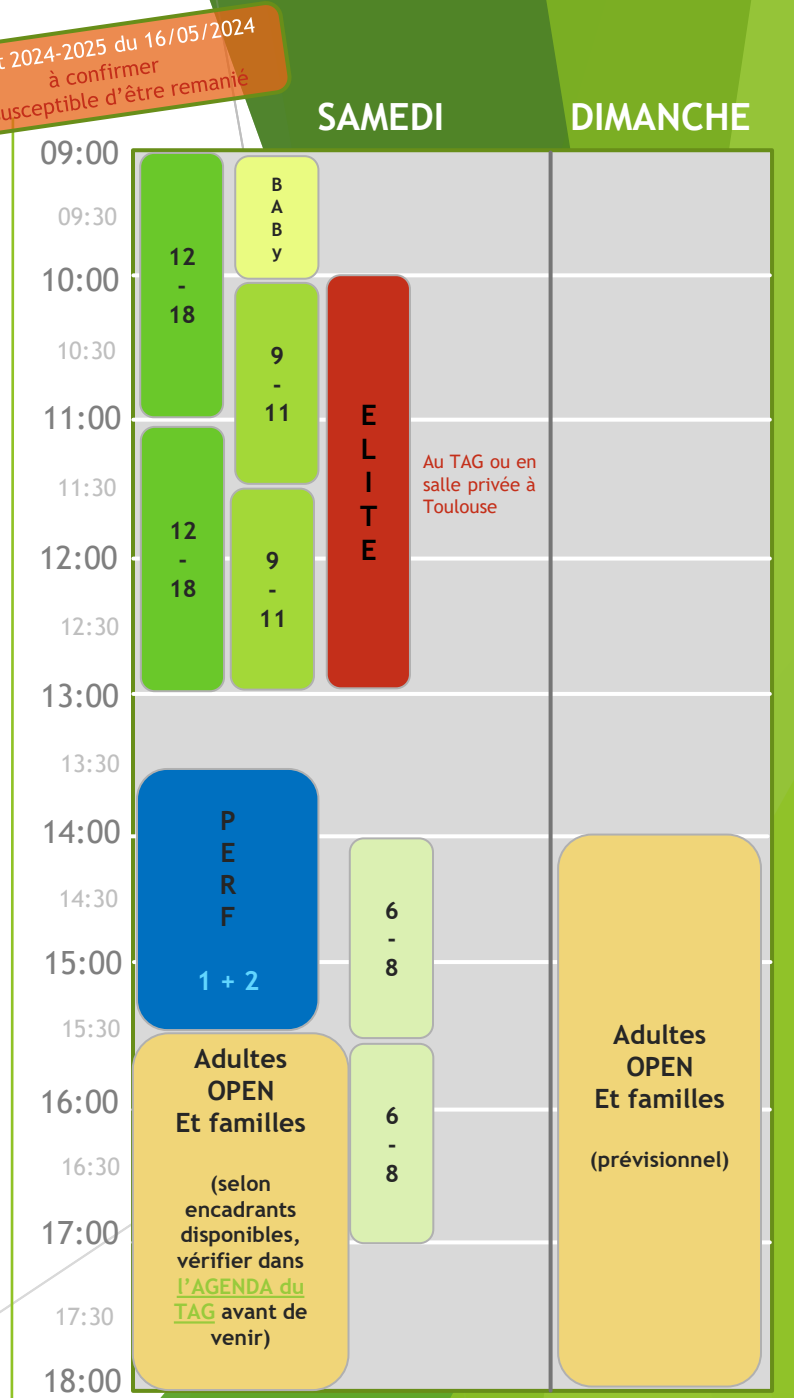

Tarifs TAG en résumé pour la saison sportive

LE TAG Tournefeuille Altitude Grimpe — Saison 2024-2025

Année de naissance	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004 et plus âgé…
Age en **2024**	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et +
Catégorie FFME				U10		U12		U14		U16		U18		U20		Séniors	Vétérans

ESCALADE

- Baby **209,5 €**
- 6-8 ans **198,5 €**
- 9-11 ans **198,5 €**
- 12-18 ans **230,5 €**
- Micro Perf **324,5 €**
- Perf1 ou Perf2 **325 €**
- Relève **354,5 €**
- Elite **442,5 €** *+ Caution covoiturage*
- Adulte **Open** **225,5 €**
  - + 1 cours encadré **+ 135 €**
  - + yoga **+ 220 €**
  - + ski alpi **+ 30 €**
- Enfant famille le week-end **80 €**

En savoir plus sur les groupes jeunes ? Cliquez ici

+ Sortie falaise à la journée, nécessitant covoiturages : **14 €** par sortie pour les jeunes ou adules avec pro

SKI ALPI

Adulte	**47 €**
Jeune (16 ans et + en 2024)	**47 €**

RANDO

Adulte	**17 €**
Jeune	**17 €**

Licence seule

Adulte (2004 et avant)	**2 €**
Jeune (2005 et après)	**2 €**

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE *+ licence FFME* *+ licence FFME*

Réductions possibles

Conjoints et familles

Ces réductions concernent toutes les formules escalade, sauf Bénévoles et « Enfant famille ».
Le premier adhérent d'un couple ou d'une famille règle le tarif standard.
A partir du second adhérent de la même famille (conjoint, enfant), une réduction est appliquée.
Une famille est un couple vivant sous le même toit, ou ses propres enfants de moins de 25 ans.

Remise 2ème adhérent : -15 € **Remise 3ème adhérent : -30 €**

Moins de 25 ans (De 2005 à 2000)

Cette réduction concerne les formules **adultes Escalade,** hors Bénévoles. **-30 €**

Arrivée en cours de saison

Pour les personnes arrivant en cours de saison, le tarif de la licence annuelle FFME ne peut être réduit, mais la cotisation club est réduite au prorata du temps passé.

+ LICENCE FFME à ajouter

Pour toutes les formules, **Licence FFME obligatoire** et assurance base « indicative « à ajouter

Adulte : 79,5 €
Jeune : 67,5 €

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

Ces tarifs s'entendent pour une saison sportive de septembre à fin juin hors vacances scolaires, mais nous parvenons en général à maintenir les séances OPEN et familles durant toutes les vacances, y compris les vacances estivales sur un rythme allégé.

Formule Escalade Enfant famille

1 accès libre le week-end
Sur les créneaux « open »
et familles.

9 à 18 ans

Cette formule permet à un enfant qui n'est pas inscrit sur un cours encadré en semaine, de venir quand même grimper en famille librement, sur l'un des **créneaux famille du week-end**, **avec l'un des parents qui doit être licencié au club en escalade**, via une formule « open » ou « open et encadré »

Elle permet à **l'enfant d'être licencié au TAG**, d'avoir ainsi une assurance correspondante, et même de participer à des événements dédiés aux licenciés (compétitions amicales, échanges inter-club), ou des événements TAG sans surcoût (week-end TAG, TAG dans les Alpes…).

L 'enfant ne peut venir qu'à la condition où il est accompagné de son parent grimpeur.

Le tarif est de **80 € pour l'année** (soit 147,5 € estimé avec la licence incluse et assurance base)

LE TAG
Tournefeuille Altitude Grimpe

12-18 ans

9-11 ans

6-8 ans

Baby

Enfant famille

Particularités Formule Elites

Elites

Ce qui suit est nouveau cette année, et ne vaut uniquement pour la formule Elites, afin de faciliter l'organisation et le bénévolat lors des déplacements en compétition.

Caution covoiturage
A l'adhésion, il sera demandé pour chaque jeune à inscrire en Elites, une caution covoiturage de 160 € pour la saison sportive. Lorsqu'un parent participera au covoiturage avec sa voiture, sur un déplacement pour lequel une organisation TAG officielle est mise en place avec demande de covoiturage, et pour une distance aller/retour d'au moins 600km, 80 € lui sera reversé. Ainsi, après 2 déplacements de ce type réalisés, la caution sera intégralement remboursée par le club.

Bien entendu, le club sera vigilant quant à la gestion de cette caution, avec notamment en fin d'année le nombre de déplacements effectués par chaque compétiteur, si celui-ci est par exemple très faible (blessures, absences…) et insuffisant pour prétendre à 2 covoiturages dans l'année.

Don bénévole kilométrique
Lorsqu'un parent et/ou bénévole effectue des kilomètres avec sa voiture (hors voitures de fonction) sur un déplacement officiel TAG, celui-ci peut faire don des kilomètres effectués (essence, usure), ce qui lui permet de récupérer un reçu fiscal, afin de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les revenus. Ceci permet au club de ne pas faire supporter le coût km d'un déplacement aux grimpeurs et familles, puisque c'est l'Etat qui prend en charge tout ou partie.
Le barème pris en compte va être significativement augmenté pour l'année 2024, pour s'aligner à la réglementation, ce qui permettra de largement couvrir les frais kilométriques et l'usure du véhicule.

Pour le cas des personnes ne pouvant/voulant pas utiliser cette facilité fiscale, le club avait donc jusque-là le principe de ne pas privilégier ces voitures dans l'organisation. Pour les cas de manque de bénévoles où ces voitures devaient être utilisées, le TAG pouvait prendre en charge cette compensation, au même taux que la réduction d'impôts, et reversait directement le montant au parent, au risque de puiser trop lourdement sur les finances du club si les cas se multipliaient, en plus des locations de minibus.
A compter de la rentrée 2024-2025, le surcoût engendré par cette situation sera pris en charge par l'ensemble des compétiteurs participant au covoiturage (exceptés les compétiteurs dont l'un des parents participe au covoiturage avec son véhicule personnel).

Le club œuvre depuis des années pour trouver des équilibres, des fonctionnements justes, la possibilité de déplacer tous les compétiteurs désireux de participer à des compétitions importantes, motivantes et formatrices, en veillant à ce que la charge financière pesant sur les familles soit contrôlée, et que la charge financière pesant sur le club soit supportable pour l'ensemble du club et des adhérents. C'est ainsi que nous faisons évoluer régulièrement nos règles, pour tenter de trouver les meilleures solutions. En espérant que celles-ci soient positives, sans quoi elles évolueront encore l'année prochaine. Merci pour votre compréhension.

Tarifs ESCALADE Adultes

Pour la saison sportive,
hors réductions (cf. plus loin)

LE TAG
Tournefeuille Altitude Grimpe

Saison
2024-2025

2006 ou 2005 (18 ans révolus) à 1985 - 20 à 39 ans **Séniors H et F**	1986 et avant - 40 ans et + **Vétérans H et F**

Elite

Formule Open
225,5 € (+ licence estimée à 79,5 €)

Bénévole A ou B
44,5 €
ou 94,5 €
+ licence estimée à 79,5 €

Open permet de grimper à toutes les séances adultes, ainsi qu'à la séance Adultes et Familles du samedi après-midi quand celle-ci a pu ouvrir.
La grimpe s'effectue de manière **autonome et surveillée**. La sécurité est assurée par des surveillants de séances, le plus souvent bénévoles.
L'accès en OPEN nécessite d'être autonome en escalade. Les **débutants** doivent donc obligatoirement se diriger vers un groupe « **encadré** ».

Formule Open + **1 cours encadré** hebdomadaire
360,5 € (+ licence estimée à 79,5 €)

Bénévole A ou B
179,5 € ou 230 €
+ licence estimée à 79,5 €

Cette formule **inclut la formule Open**, à partir du moment où l'adulte détient un niveau de pratique autonome.

Rando inclus

\+

Options

Sorties falaise
0 ou 14 €
Par sortie, pour enfants, et pour adultes selon encadrement initiateur ou Pro + frais covoiturage

SKI Alpinisme
+30 €
Pour la saison, si formule escalade prise

Yoga escalade
+220 €
Pour la saison, avec 1 séance de 1h par semaine

Ces tarifs s'entendent pour une saison sportive de septembre à fin juin hors vacances scolaires, mais nous parvenons en général à maintenir les séances OPEN et familles durant toutes les vacances, y compris les vacances estivales sur un rythme allégé.

Formules Escalade Adultes

Formule « open »

+ 1 cours encadré

Adulte Débutant Ou Progression

- Vous débutez et souhaitez acquérir les bases de l'escalade en toute sécurité ?
- Vous êtes déjà initié et vous sentez autonome dans l'assurage, mais souhaitez progresser davantage pour grimper dans le 5, le 6 voire plus ?

Choisissez le cours qui vous convient !

Formule Escalade Adultes Performance

Formule « open »

+ 1 cours encadré

Adulte Performance

Cette formule s'adresse en priorité aux grimpeurs évoluant dans le 7 et + , ex-compétiteurs ou compétiteurs souhaitant conserver un entraînement dirigé hebdomadaire, ou des grimpeurs qui souhaitent progresser dans ces niveaux, pour concrétiser de chouettes projets en milieux naturels par exemple, bloc ou diff, le tout au sein d'un groupe motivé et motivant.

Saison 2024-2025

LE TAG Tournefeuille Altitude Grimpe

Tarifs SKI ALPINISME (seul)

Tarifs SAISON SPORTIVE, hors réductions

Adulte — **47 €** + licence estimée à 79,5 €

Jeune (16 ans et + en 2023) — **47 €** + licence estimée à 67,5 €

NB. Pour quelqu'un qui a choisi une formule **Escalade**, il peut accéder à la section Ski alpinisme pour **30 €** en plus de sa cotisation Escalade. La cotisation Ski inclut également la section **Randonnée** ci-dessous.
Un planning prévisionnel est édité en début de saison hivernale par les différents encadrants. Des sorties non programmées peuvent également s'organiser hors planning selon météo.
La section Ski alpi propose également quelques sorties **Alpinisme**, et des **raids** de quelques jours à ski.

Bénévole A ou B
30 €
+ licence FFME

Tarifs RANDONNEE & Raquettes (seule)

Tarifs SAISON SPORTIVE, hors réductions

Adulte — **17 €** + licence estimée à 79,5 €

Jeune — **17 €** + licence estimée à 67,5 €

EN PAUSE

Un planning prévisionnel est édité en début de saison. La fréquence est d'une sortie tous les deux week-end, avec alternances de sorties piémont et montagne.

EN PAUSE

Faute d'encadrant disponible pour redémarrer en septembre 2023, sans autre visibilité pour le moment, **la section rando fait une pause jusqu'à trouver une solution.**

Saison 2024-2025

REDUCTIONS club

Pour la saison sportive

Conjoints et familles

Ces réductions concernent toutes les formules Escalade, sauf Bénévoles et « Enfant famille ».
Le premier adhérent d'un couple ou d'une famille règle le tarif standard.
A partir du second adhérent de la même famille (conjoint, enfant), une réduction est appliquée.
Une famille est un couple vivant sous le même toit, ou ses propres enfants de moins de 25 ans.

Remise 2ème adhérent : -15 €

Remise 3ème adhérent : -30 €

Moins de 25 ans

De 2003 à 1998

Cette réduction concerne les formules **adultes Escalade,** hors Bénévoles.

-30 €

Arrivée en cours de saison

Pour les personnes arrivant en cours de saison, le tarif de la licence annuelle FFME ne peut être réduit, mais la cotisation club est réduite au prorata du temps passé.

Bénévolat

L'association vit grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps ☺ !

Pour ceux qui souhaiteraient s'engager au service du club, tout au long de l'année (comité directeur, surveillance escalade ou co-encadrement escalade, ski, rando, un tarif « bénévole » peut être accordé.

En savoir plus ? Cliquez ici

Les réductions peuvent être cumulables.

Toutefois, le tarif annuel ne pourra jamais être inférieur au tarif minimum bénévole pour l'activité pratiquée.

Saison 2024-2025

REDUCTIONS bénévoles

Pour la saison sportive

Bénévoles, pour qui, pourquoi ?

Certains bénévoles s'impliquent plus ou moins dans l'année, certains en continu sur des tâches importantes, d'autres régulièrement, d'autres ponctuellement sur des périodes, projets ou événements. Par définition le bénévolat s'entend sans rémunération, à titre gracieux. Pour autant, le club propose aux bénévoles permanents de reconnaître leur apport en accordant une **tarification spéciale bénévole.** Il a bien fallu mettre des « critères » pour définir ce qu'est un bénévole « permanent » qui œuvre tout au long de l'année. Pour la rentrée 2024, 2 niveaux de bénévolat ont été mis en place, le bénévole de type A et le bénévole de type B.

Bénévole « A »

Elu.es au Comité Directeur, Co-encadrants hebdomadaires en cours encadrés.

= Bénévoles « A »

Implique un travail de fond tout au long de l'année nécessaire au fonctionnement, et/ou des réunions régulières, des responsabilités de dirigeant.e, la gestion d'un budget, de projets…

Bénévole « B »

Encadrants, co-encadrants ou surveillants de séance escalade / sortie ski ou rando, *équivalent à au moins une semaine sur 3 pour l'escalade.*

= Bénévoles « B »« permanents »

Implique un travail important régulièrement tout au long de l'année, un engagement sur les encadrements et surveillances

L'association vit grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps ☺ !

Pour ceux qui souhaiteraient s'engager au service du club, tout au long de l'année (comité directeur, surveillance escalade ou co-encadrement escalade, ski, rando), un tarif « bénévole » peut être accordé.

En savoir plus ? Cliquez ici

Pour que la remise bénévole soit appliquée, il faut que le rôle ait un intérêt réel pour le club. Le nombre de personnes ayant un rôle précis n'est pas infini, il ne peut pas y avoir plus de bénévoles que nécessaire. C'est pourquoi toute remise bénévole doit être validée par le comité directeur au préalable.

Pour en savoir plus…

… cliquez sur le theme qui vous intéresse

https://www.tag.asso.fr

Les parcours Jeunes en escalade

Comment s'inscrire au TAG

Aidez-nous, devenez bénévole !

Envoyer un mail au TAG

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR